

APPROSINE®

OUVERTURE DE COMPTE CUISINE-BAIN

Documents à transmettre à service-commercial@approsine.fr : la présente FICHE dûment complétée et signée, un EXTRAIT KBIS (moins de 3 mois), la LIASSE FISCALE de votre dernier exercice et un RIB société, les conditions générales de vente signées et votre accord envoi e-facture.

Siège social - adresse de facturation

Raison sociale..... Enseigne.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tel..... Mail :
Siret : N°TVA Intracom.
☐ Cuisiniste ☐ Bainiste ☐ Marbrier ☐ Menuisier ☐ Autre.....
Horaires ouverture magasin

Nom et adresse de livraison

☐ **Magasin** Contact Tel..... Mail : Livraison sur rdv : ☐ oui (5€) ☐ Non

☐ **Dépôt 1** Contact Tel..... Mail : Livraison sur rdv : ☐ oui (5€) ☐ Non

Raison sociale.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tel..... Mail :
Horaires d'ouverture :
Lundi..... Mardi..... Mercredi..... Jeudi..... Vendredi.....
Matin..... Matin..... Matin..... Matin..... Matin.....
Après-midi Après-midi Après-midi Après-midi Après-midi

☐ **Dépôt 2** Contact Tel..... Mail : Livraison sur rdv : ☐ oui (5€) ☐ Non

Raison sociale.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tel..... Mail :
Horaires d'ouverture :
Lundi..... Mardi..... Mercredi..... Jeudi..... Vendredi.....
Matin..... Matin..... Matin..... Matin..... Matin.....
Après-midi Après-midi Après-midi Après-midi Après-midi

MODE ET DÉLAI DE RÈGLEMENT (sous réserve d'acceptation APPROSINE et Assurance Crédit)

À réception de facture (Escompte 2%)

☐ Chèque ou ☐ Virement ou ☐ Carte bancaire

À 10 jours date de facture (Escompte 2%)

☐ LCR directe

À 30 jours net d'escompte

☐ LCR directe ou ☐ Virement ou ☐ Chèque

CONTACTS OPÉRATIONNELS

DIRECTION

Nom : Tel. Mail :

COMMERCIAL

Nom : Tel. Mail :

COMPTABILITE

Nom : Tel. Mail :

Nom du signataire :

Fonction :

Date :/...../.....

Signature et cachet commercial :

1 - COMMANDES

Les commandes adressées directement par nos clients ou transmises par nos représentants ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

2 - DELAIS DE LIVRAISONS

Les délais de livraisons prévus par nos confirmations de commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.

3 - CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE

La société est libérée de l'obligation de livraison pour tous cas fortuits et de force majeure (sont notamment considérés comme cas fortuits les grèves totales ou partielles, les inondations et les incendies, etc...).

4 - LIVRAISONS

En signant le bordereau de livraison, le client accepte les marchandises livrées en l'état et dès lors aucune réclamation relative à des dommages subits durant le transport ne sera acceptée. Il est de la responsabilité du client d'effectuer toutes vérifications et de faire toutes réserves à la réception de la marchandise en présence du conducteur. Les éventuelles réserves doivent être formulées à la livraison sur l'original du récépissé de livraison de manière détaillée et précise (date de réception, nature du dommage, références des articles, poids, nombre de colis manquants/avariés), accompagnées de la signature du réceptionnaire, de la date, du tampon de la société, la co-signature du chauffeur et doivent être confirmées par LRAR dans les 3 jours (article L133-3 du code de commerce). Les réserves prises de façon générale, sans indiquer la nature des avaries et leur importance, sont insuffisantes. Les réserves avec des mentions imprécises ne sont pas recevables : «colis ouvert», «colis ou marchandises abîmées», «colis mouillé», «trace de coulage», «marchandises invendables», «en mauvais état», «sous réserve de vérification», «sous réserve de contrôle», «sous réserve de comptage», «sous réserve de bon fonctionnement au déballage», «manque X articles», si non accompagnées de l'information de «colis ouvert»...

La procédure la plus simple consiste à refuser le colis avarié en justifiant le refus sur le bordereau de livraison, à savoir qu'une palette = un colis, même si le nombre de colis contenu sur la palette est précisé sur le récépissé de transport.

5-TRANSPORTS

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlements du transport, franco ou port dû en France métropolitaine.

- Les catalogues Cuisine, Bain, Solutions Bain et Tabourets Chaises Tables et Suspensions, : le franco est fixé à 380 € nets HT
- Catalogue Duo : le franco est fixé à 180 € nets HT
- Catalogue Wellness : le franco est fixé à 600 € nets HT
- Catalogue Meubles BAIN (gamme Collection) : le franco est fixé à 950 € nets HT

En dessous de ces montants de Franco, une participation au frais de transport de 10 % de la valeur nette HT produits (avec un minimum de 10 € HT) sera facturée.

6 - COMMANDES SPECIQUES - SUR MESURE

Il sera demandé un acompte de 30% pour toute commande spécifique, hors fabrication, hors stock ou sur mesure. La commande ne deviendra effective qu'à réception de cet acompte et une fois le prix exact fixé et le dessin d'exécution accepté et signé. Aucune annulation ne pourra être acceptée après la validation de la commande par le client.

7 - PRIX DE VENTE

Nos prix s'entendent hors taxe sur la base des tarifs en vigueur à la date de livraison.

8 - MODALITES DE PAIEMENT

Nos délais de paiement en vigueur sont :

- à 10 jours date de facture, escompte de 2%, par chèque, virement, CB, ou LCRD
- à 30 jours date de facture, net d'escompte, par chèque, virement, CB ou LCR directe
- .. à l'échéance prévue par convention entre les deux parties (sans dépasser le délai maximum de paiement en vigueur)..

Dans le cas de changement de la capacité ou de la situation financière de l'acheteur, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement immédiat des commandes en cours, par virement ou CB sur facture pro forma.

CONDITIONS GENERALES DE REGLEMENT

Pénalités pour paiement tardif égales à 3 fois le taux légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ est due dès le premier jour de retard de paiement (article L441-6 du code de commerce). En cas d'impayé, un forfait de 25€ sera immédiatement facturé.

9 - GARANTIE CONTRACTUELLE

Nos produits sont garantis au minimum 2 ans contre tout vice de fabrication sous condition d'une utilisation normale. Les garanties produits sont annuées dans nos différents catalogues. Sont exclus de la garantie les bris et détériorations résultant d'un mauvais usage, d'un mauvais entretien, d'une mauvaise installation, de réparations mal faites par l'acheteur. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur devra impérativement se conformer à la procédure SAV en vigueur et aviser immédiatement par écrit notre société des vices qui se sont manifestés dans le matériel vendu en étant le plus précis possible. Notre garantie se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais, dédommagements ou indemnités.

10 - RETOURS DE MARCHANDISES

Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué pour quelque motif que ce soit, sans l'accord préalable de notre société. Si le motif du retour n'est pas de notre fait et à condition que les dites marchandises soient en parfait état, elles seront créditées sous déduction des frais de retour marchandises à nos entrepôts 68 Mulhouse. Un devis relatif à ces frais sera transmis à nos clients pour validation, avant reprise.

11 - ELECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou au paiement du prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le Tribunal de Commerce représenté par la Chambre Commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse (Haut-Rhin) sera seul compétent, quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur, son adhésion à nos conditions générales de ventes nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

12 - RESERVES DE PROPRIETE

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement de l'intégralité du prix et des accessoires. L'acheteur deviendra cependant responsable des marchandises dès leur mise à disposition, le transfert de possession entraînant celui des risques. En cas de non paiement total ou partiel, le vendeur peut demander la restitution de la marchandise aux frais de l'acheteur.

Date :/...../.....

Mention " Lu et approuvé "

Signature :

Cachet commercial :

Collaborons ensemble au respect de l'environnement et optez maintenant pour la facturation électronique !

Dorénavant, APPROSINE vous donne la possibilité de recevoir vos factures et documents par voie électronique.
Simple, rapide et écologique, nous vous invitons à adhérer à ce mode de fonctionnement.

Le principe est simple : vous recevrez un mail avec, en pièce jointe, la facture au format pdf signée électroniquement,
ainsi que les documents annexes s'il y a lieu.
Ce format a valeur juridique et remplace la version papier.

Pour acter votre accord, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous
et nous le retourner avec l'ensemble des documents d'ouverture de compte, par mail à l'adresse suivante :
service-commercial@approsine.fr

Raison sociale.....
N°TVA Intracom.
E-mail du destinataire des factures :.....

**Nous vous suggérons de créer une adresse mail qui donnerait accès à plusieurs personnes
ou de désigner une personne en copie en cas d'absence du destinataire principal :**

E-mail 2 :
E-mail 3 :

Nom :

Fonction :

Date :/...../.....

Signature :

Cachet commercial :

Merci pour votre collaboration.
L'équipe e-invoicing Approsine.